

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

DIRECTION DES INSTITUTIONS
PRIVEES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

**RAPPORT
DES SORTIES DE SUIVI-CONTRÔLE
DES INSTITUTIONS PRIVEES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(IPES)**



Août 2021

INTRODUCTION

Conformément aux articles 42, 43 et 44 du cahier des charges qui régit les institutions privées d'enseignement supérieur (IPES), celles-ci sont soumises annuellement au suivi-contrôle administratif et pédagogique du ministère en charge de l'enseignement supérieur. L'objectif de ce suivi est de s'assurer du respect des dispositions dudit cahier des charges.

Pour cette année 2021, les sorties de suivi-contrôle se sont déroulées du 23 mars au 30 avril. Elles ont été assurées par cinq (05) équipes constituées des agents de la Direction Générale de l'Enseignement supérieur (DGESup), de la Direction générale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (DGRSI) et de la Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération (DAJC). Deux (2) équipes de superviseurs ont apporté un appui ponctuel aux cinq équipes pour le bon déroulement des missions.

A ce jour, cent trente un (131) IPES sont officiellement répertoriées sur l'ensemble du territoire burkinabé. Il s'agit de dix-sept (17) universités et cent neuf (114) instituts, écoles et classes préparatoires aux grandes écoles.

Les IPES nouvellement ouvertes au nombre de dix (10) comprenant deux (02) universités et huit (08) instituts/écoles/classes préparatoires et dont l'autorisation d'ouverture date de 2020, n'ont pas été concernées par le présent suivi-contrôle. Elles ont cependant été visitées pour le constat de l'effectivité de leur ouverture. Il en est de même des IPES en redressement, en suspension, en difficulté d'ouverture et de celles ayant changé de site sans autorisation qui ont elles aussi, reçu des visites de constat.

En définitive, ce sont quatre-vingt-douze (92) institutions qui ont fait l'objet du suivi-contrôle.

A l'occasion de ces sorties de suivi-contrôle, des visites ont également été effectuées aussi bien dans les IPES sommées de fermeture que dans des établissements en quête de création ou d'ouverture de même que dans les établissements fonctionnant sans une autorisation préalable du ministère en charge de l'enseignement supérieur.

I. DEROULEMENT DES MISSIONS DE SUIVI-CONTRÔLE

Les missions de suivi-contrôle dans les IPES se sont déroulées sous forme d'entretiens avec les fondateurs et/ou les responsables administratifs selon un questionnaire synthétique élaboré à partir du cahier des charges.

Les critères ayant fait l'objet des suivis-contrôles sont les suivants :

- l'organisation et la gestion administrative ;
- les infrastructures et les équipements ;
- l'organisation et la gestion pédagogique.

Considérant les différences d'organisation et de gestion entre les universités et les instituts et écoles, des questions spécifiques aux universités ont été intégrées au questionnaire.

Un guide d'inspection à l'attention des agents mandatés pour le suivi-contrôle des IPES a été établi par la Direction des Institutions Privées d'Enseignement Supérieur (DIPES) dans le but d'harmoniser la conduite du suivi-contrôle dans toutes les IPES.

II. RESULTAT DES SUIVIS-CONTRÔLES ET CLASSEMENT DES IPES

Conformément à l'arrêté n°2021-085/MESRSI/SG/DGESup du 1^{er} avril 2021 portant modalités du contrôle et critères d'évaluation et de classement des établissements privés d'enseignement supérieur, les éléments des critères évalués ont été notés entre zéro (0) et cinq (5) points.

Les critères d'évaluation ont été subdivisés en sous-critères. Chaque sous-critère comporte un certain nombre d'éléments qui ont fait l'objet des notations.

Le **tableau 1** ci-dessous présente le nombre d'éléments ainsi que le total des points par sous-critère pour les universités et pour les instituts, écoles et classes préparatoires.

H



Tableau 1 : Critères d'évaluation des IPES

CRITERES D'EVALUATION	NOMBRE D'ELEMENTS EVALUES		TOTAL DES POINTS DES ELEMENTS EVALUES	
	Universités	Instituts, Écoles Classes prépa.	Universités	Instituts, Écoles Classes prépa.
Organisation et gestion administrative				
1-Documents officiels / Statut	12	12	60	60
2-Direction des instituts/écoles/classes prépa.		18		90
3-Gouvernance administrative de l'université	9		45	
4-Gouvernance académique de l'université	27		135	
5-Fonctionnement de l'université	15		75	
6-Gouvernance de l'institut/école/classe prépa.		23		115
Sous-total 1	63	53	315	265
Infrastructures et équipements				
1- Salles et équipements	16	8	80	40
2-Equipements spécifiques	4	4	20	20
3-Equipements techniques / BAE	5	5	25	25
4-Equipements techniques / GC/A	5	5	25	25
5-Equipements techniques / GE	5	5	25	25
6-Equipements techniques / GEO	5	5	25	25
7-Equipements techniques / INF	5	5	25	25
8-Equipements techniques / MPC	5	5	25	25
9-Equipements techniques / SS	5	5	25	25
10-Hygiène/Sécurité	4	4	20	20
Sous-total 2	59	51	295	255
Organisation et gestion pédagogique				
1-Dossiers pédagogiques des étudiants	36	36	180	180
2-Cahiers pédagogiques / Cahiers de texte	30	30	150	150
3-Enseignants	6	6	30	30
4-Délibérations	15	15	75	75
5-Responsables de filières	5	5	25	25
6-Formations à distance	17	17	85	85
7-Encadrement des mémoires	11	11	55	55
8-Résultats aux examens / Soutenances	36	36	180	180
9-Suivi des étudiants	5	5	25	25
10-Environnement de la recherche	11	6	55	30
Sous-total 3	172	167	860	835
TOTAL	294	271	1470 points	1355 points

Prépa. = préparatoire ; BAE = Biologie, Agronomie, Environnement ; GC = Génie Civil/Architecture ;
 GE = Génie Électrique, Électrotechnique, Électromécanique, Automatismes... ; GEO = Géologie ;
 INF = Informatique ; MPC = Maths, Physique, Chimie ; SS = Sciences de la Santé.

NB : Pour le calcul du total des points obtenus, l'application ne prend en compte que les sous-critères ou les éléments spécifiques à l'IPES en question.

Le total des points obtenus par chaque IPES a été ramené à une moyenne sur vingt (20). La qualité de l'IPES est appréciée en fonction de la valeur de cette moyenne représentée dans le **tableau 2** :

Tableau. 2 : Intervalles de classement de la qualité des IPES.

MOYENNE	QUALITE
De 18 à 20	Excellente
Entre 16 et 17,99	Très bonne
Entre 14 et 15,99	Bonne
Entre 12 et 13,99	Assez bonne
Entre 10 et 11,99	Moyenne
Entre 7 et 9,99	Mauvaise
Entre 0 et 6,99	Très mauvaise

Sur l'ensemble des 131 IPES, le classement qualitatif a concerné 92 d'entre-elles. Les résultats par ordre de mérite sont présentés dans les **tableaux 3 et 4**.

Ainsi, parmi les douze (12) universités privées inspectées :

- trois (3) sont de très bonne qualité,
- six (6) sont de bonne qualité,
- deux (2) sont d'assez bonne qualité,
- une (1) est de moyenne qualité,

Quant aux quatre-vingt (80) instituts et écoles, les résultats indiquent que :

- un (1) est d'excellente qualité,
- onze (11) sont de très bonne qualité,
- dix-sept (17) sont de bonne qualité,
- vingt (20) sont d'assez bonne qualité,
- neuf (9) sont de moyenne qualité,
- quinze (15) sont de mauvaise qualité,
- sept (7) est de très mauvaise qualité,

Le non-classement des trente-neuf (39) IPES (**tableau 5**) s'explique pour les raisons suivantes :

- dix (10) sont nouvellement ouvertes ;
- huit (7) ont suspendu leurs activités,
- trois (3) sont en redressement suite aux suivis-contrôles antérieurs,
- sept (7) ont changé de site sans autorisation préalable,
- cinq (5) sont en situation de non effectivité d'ouverture depuis au moins 2 ans
- Sept (7) sont fermées.

A ces IPES non classées, s'ajoutent

- Trois (3) autres qui sont en situation de clandestinité puisque fonctionnant sans aucune autorisation du ministère. Elles ont été sommées de fermer.

III. REMARQUES ET RECOMMANDATIONS

Sur les **92 IPES** classées en 2021 (contre **82** en 2019), **38**, soit **41%**, ont obtenu plus de **14 de moyenne** (contre **28%** en 2019). Elles sont par conséquent, de **qualité bonne à très bonne** ; une IPES se distinguant par une **qualité excellente**. Ces IPES sont à féliciter vivement pour leur respect des dispositions du cahier des charges.



32 IPES, soit 35% (contre 60% en 2019), avec une **moyenne** comprise entre 10 et 13, sont de **qualité moyenne et assez bonne**. Elles méritent des encouragements par rapport au respect des dispositions du cahier des charges.

Seules 22 IPES soit 24% (contre 12% en 2019) sont en deçà de la moyenne donc de **qualité mauvaise à très mauvaise**. Ces faibles performances ne concernent que les instituts, écoles et classes préparatoires.

Les quinze (15) IPES de mauvaise qualité sont à blâmer car elles présentent des manquements graves au regard du respect des dispositions du cahier des charges. Elles devront prendre immédiatement attache avec la direction technique du ministère pour un accompagnement en vue de se conformer au cahier des charges.

Quant aux sept (7) IPES de très mauvaise qualité dont les cinq dernières n'ont pas reçu les équipes d'inspection malgré les appels téléphoniques et l'attente sur site de celles-ci, elles présentent également des manquements graves au regard du respect des dispositions du cahier des charges. Elles sont de ce fait, sommées de fermer et ne pourront rouvrir avant le redressement impératif par le biais de la direction technique du ministère.

Parmi les IPES non-classées, celles qui ont changé de site sans une autorisation préalable du ministère sont infligées d'une pénalité pécuniaire au regard de l'arrêté conjoint n°2020-080/MESRSI/MINEFID du 20 mars 2020.

La non ouverture effective après deux (2) années consécutives, conduit au retrait de l'autorisation d'ouverture de l'IPES.

L'objectif des suivis-contrôles est de hisser toutes les IPES vers la qualité par la mise en place de bonnes pratiques respectueuses des textes réglementations qui régissent l'enseignement supérieur. De ce fait, les irrégularités qui impactent sur la qualité des enseignements et qui ont été constatées dans les IPES classées au cours des suivis-contrôles de 2018, 2019 et 2021 et sont recensées dans le **tableau 6**, afin de les comparer.



Tableau 6 : Principales irrégularités observées dans les IPES classées en 2018, 2019 et 2021.

	IRREGULARITES	% IPES CONCERNEES EN 2018	% IPES CONCERNEES EN 2019	% IPES CONCERNEES EN 2021
01	Ouverture de filières sans autorisation	16	06	05
02	Non dépôt ou irrégularité dans le dépôt des rapports de fin et de début d'année	20	49	33
03	Absence de documents de visa de publicité pour l'institution	Non évalué	49	30
04	Absence d'équipement de travaux pratiques nécessaire pour les filières techniques et professionnelles	17	19	17
05	Inscriptions d'étudiants sans le diplôme requis (Baccalauréat, Licence, Master ou leur équivalent respectif)	12	33	0
06	Enseignants sans autorisation d'enseigner et sans ordre de mission	99	94	65
07	Enseignants sans le niveau requis pour enseigner dans les établissements d'enseignement supérieur	50	24	6
08	Absence de procès-verbal (PV) de délibérations pour des filières autorisées à ouvrir	70	07	48
09	PV de délibérations non conformes (non signés, aucune matière et/ou note des apprenants mentionnée)	33	33	27
10	Non présentation des étudiants à l'examen du Brevet de technicien supérieur (BTS)	Non évalué	25	16
11	Soutenance de Licence sans encadreur de mémoire et/ou maître de stage	Non évalué	24	0
12	Soutenance de Master sans encadreur de mémoire et/ou maître de stage	Non évalué	18	0
13	Encadreur de mémoire non spécialiste du domaine ou de la filière ou encadreur de mémoire de niveau inférieur au diplôme encadré	Non évalué	13	10
14	Instituts, écoles ou classes préparatoires dont les filières appartiennent à plus d'un domaine	Non évalué	Non évalué	32
15	Enseignants du public occupant un poste de direction dans les IPES sans autorisation et/ou sans attestation de délégation.	Non évalué	Non évalué	46



Cet examen comparatif des irrégularités fait ressortir les efforts fournis par les IPES pour se conformer aux dispositions du cahier des charges, à travers les demandes d'autorisation pour l'ouverture des filières. La baisse du pourcentage d'enseignants sans niveau requis se justifie par la hausse du nombre de demandes d'autorisation d'enseigner.

Les inspections de l'année 2021, avec un accent particulier sur le fonctionnement pédagogique et académique, les équipements techniques propres aux IPES et le respect des textes règlementaires, ont ainsi permis de relever de nombreuses insuffisances :

- A la différence des universités, les instituts et les écoles d'enseignement supérieur ne doivent assurer des formations que dans un domaine bien précis. Pourtant, 32% de ces instituts et écoles interviennent dans plus d'un domaine.
- la quasi-totalité des enseignants des IESR qui interviennent dans les IPES ne possède ni un ordre de mission (ou une autorisation d'absence) pour les enseignements, ni une attestation de mise à disposition pour l'occupation des différents postes de direction. C'est dire que des mesures devront être prises pour le respect effectif des dispositions de l'arrêté n°2017-503/MESRSI/SG/DGESup du 12 décembre 2017 qui régit l'intervention des enseignants-chercheurs, des enseignants hospitalo-universitaires et des chercheurs du public dans les établissements privés d'enseignement supérieur et de recherche.
- Les conditions de délibérations des examens doivent encore être améliorées afin de gommer les irrégularités constatées.
- L'absence de délibérations pour certaines filières est due aux perturbations des années académiques liées à la maladie à corona virus que le Burkina Faso a connu en 2020.
- Des efforts restent encore à fournir en ce qui concerne le dépôt régulier des rapports de fin et de début d'année, les demandes de visa avant toute publicité sur l'établissement, la participation aux examens du BTS et le suivi rigoureux de l'encadrement des étudiants pour les soutenances de rapports de stage et des mémoires.

CONCLUSION

Nonobstant le démarrage tardif du suivi-contrôle 2021, les IPES ont, dans l'ensemble, fait montre d'une bonne réceptivité et d'une franche collaboration lors du passage des équipes d'inspection. 70 d'entre-elles sur les 92 inspectées, dont l'ensemble des universités, sont au-dessus de la moyenne. Et plus de la moitié de ces IPES sont de qualité bonne à excellente ; elles représentent une hausse de 13% par rapport au classement de 2019.

Les difficultés persistantes sont principalement :

- le changement de site sans autorisation ;
- la non transmission des rapports de rentrée et de fin d'année ;
- la non disponibilité de documents ou la présentation d'une partie des documents exigés.

Les recommandations et suggestions issues de ce rapport seront portées à la connaissance de chaque IPES concernée par lettre de monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation. La mise en œuvre de ces recommandations fera l'objet d'un suivi rigoureux par les services techniques concernés.



Tableau 3 : Classement général des universités

Ordre	Universités	Villes	Moyenne	Qualité
1	Université Saint Thomas d'Aquin (USTA)	Ouagadougou	16.58	Très bonne
2	Université privée / SWISS UMEF University of Burkina Faso (SUUBF)	Ouagadougou	16.21	Très bonne
3	Université Libre du Burkina (ULB)	Ouagadougou	16.18	Très bonne
4	Université Aube Nouvelle, Ouagadougou (U-AUBEN Ouaga)	Ouagadougou	15.78	Bonne
5	Université de l'Unité Africaine (UUA)	Ouagadougou	15.77	Bonne
6	Université de Technologie et de Management (UTM)	Ouagadougou	15.24	Bonne
7	Université Saint Dominique d'Afrique de l'Ouest (USDAO)	Doulougou	14.99	Bonne
8	Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest, Unité Universitaire à Bobo-Dioulasso (UCAO/UUB)	Bobo Dioulasso	14.11	Bonne
9	Université Privée de Ouagadougou (UPO)	Ouagadougou	14.03	Bonne
10	Université Aube Nouvelle, Bobo Dioulasso (U-AUBEN Bobo)	Bobo Dioulasso	13.55	Assez bonne
11	Université Ouaga 3S (UO3S)	Ouagadougou	13.35	Assez bonne
12	Université du Faso (UFA)	Ziniaré	11.05	Moyenne

4



Tableau 4 : Classement général des instituts, des écoles et des classes préparatoires

Ordre	Instituts	Villes	Moyenne	Qualité
1	Burkina Institute of Technology (BIT)	Koudougou	18.1	Excellente
2	Institut Supérieur de Génie Electrique du Burkina Faso (ISGE-BF)	Ouagadougou	17.83	Très bonne
3	Institut International de Management de Ouagadougou (IIM-Ouaga)	Ouagadougou	17.74	Très bonne
4	Institut Supérieur de Technologies (IST)	Ouagadougou	17.11	Très bonne
5	Ecole Supérieure des Techniques Avancées (ESTA)	Ouagadougou	17.01	Très bonne
6	Institut Supérieur Privé de Philosophie Maison Lavigerie (ISPP/ML)	Ouagadougou	16.77	Très bonne
7	Institut Supérieur des Filières Professionnalisant (ISFP)	Bobo Dioulasso	16.5	Très bonne
8	Sup'Management Burkina (SUPM B)	Ouagadougou	16.46	Très bonne
9	Ecole Supérieure des Travaux Publics de Ouagadougou (ESTPO)	Ouagadougou	16.31	Très bonne
10	Hautes Etudes de Management, d'Agropastorale et Technologie (HEMAT)	Bobo Dioulasso	16.18	Très bonne
11	Institut des Sciences de l'Entreprise et du Management (INSEM)	Ouagadougou	16.17	Très bonne
12	Institut Teng Tuuma Géoservices (ITTGEO)	Ouagadougou	16.05	Très bonne
13	Institut Africain des Industries Culturelles (IAIC)	Ouagadougou	15.98	Bonne
14	Institut Supérieur de Gestion de Ouahigouya (ISGO)	Ouahigouya	15.59	Bonne
15	Institut Science Campus du Centre (ISC-C)	Ouagadougou	15.58	Bonne
16	Institut Supérieur Polytechnique les Elites (ISPE)	Ouagadougou	15.57	Bonne
17	Ecole Supérieure Polytechnique de la Jeunesse (ESUP-J)	Ouagadougou	15.52	Bonne
18	Ecole Supérieure de Commerce et d'Informatique de Gestion (ESCO-IGES)	Ouagadougou	15.36	Bonne
19	Ecole Supérieure de Micro-finance (ESMi)	Ouagadougou	15.27	Bonne
20	Institut de Formation et de Recherche Interdisciplinaire en Sciences de la Santé et de l'Education (IFRISSE)	Ouagadougou	14.96	Bonne



4

Ordre	Instituts	Villes	Moyenne	Qualité
21	Institut Supérieur des Technologies Appliquées et de Management (ISTAPEM)	Ouagadougou	14.71	Bonne
22	Ecole Supérieure Polytechnique de Kaya (ESPK)	Kaya	14.7	Bonne
23	Ecole Supérieure privée de l'Excellence (ESE)	Bobo Dioulasso	14.67	Bonne
24	Ecole Supérieure Africaine la Flamme de l'Espoir (ESAFE)	Ouagadougou	14.61	Bonne
25	Ecole Supérieure Polytechnique Excelle (ESUPEX)	Ouagadougou	14.36	Bonne
26	Institut de l'Economie Internationale (IEI)	Ouagadougou	14.23	Bonne
27	Institut de Formation Colbert (IFC)	Ouagadougou	14.15	Bonne
28	Institut Africain de Finances Islamiques et de Gestion (IAFIG)	Ouagadougou	14.09	Bonne
29	Institut de Gestion des Risques Industriels et du Développement Durable (INGRIDD)	Ouagadougou	14.02	Bonne
30	Institut Privé Polytechnique Africain (IPA)	Bobo Dioulasso	13.97	Assez bonne
31	Institut Supérieur de Sécurité Humaine (ISSH)	Ouagadougou	13.86	Assez bonne
32	Institut des Sciences et Techniques de l'Information Documentaire (ISTID)	Ouagadougou	13.74	Assez bonne
33	Institut Supérieur de Droit International et des Droits de l'Homme (ISDIH)	Ouagadougou	13.72	Assez bonne
34	Institut International de Formation en Expertise Comptable (2IFEC)	Ouagadougou	13.71	Assez bonne
35	Institut Supérieur Privé Polytechnique (ISPP)	Ouagadougou	13.63	Assez bonne
36	Centre de Recherche Panafricain en Management pour le Développement (CERPAMAD)	Ouagadougou	13.6	Assez bonne
37	Institut des Sciences Techniques et de Management (ISTM)	Ouagadougou	13.55	Assez bonne
38	Ecole Supérieure des Métiers Ferroviaires (ESMF)	Bobo Dioulasso	13.49	Assez bonne
39	Institut Supérieur de Management de Koudougou (ISM/K)	Koudougou	13.42	Assez bonne
40	Ecole Supérieure de Commerce (ESC)	Ouagadougou	13.4	Assez bonne
41	Centre Universitaire Polyvalent du Burkina (CUPB)	Ouagadougou	13.31	Assez bonne
42	Apidon Academy of Science (2AS)	Ouagadougou	13.09	Assez bonne



Handwritten signature or mark.

Ordre	Instituts	Villes	Moyenne	Qualité
43	Institut des Sciences Veenem-Wata (ISVK)	Koudougou	13.08	Assez bonne
44	Ecole Supérieure du Génie Rural et de l'Environnement (ESGRE)	Ouagadougou	12.75	Assez bonne
45	Institut Supérieur Polytechnique Saint Augustin de Dédougou (ISPSAD)	Dédougou	12.66	Assez bonne
46	Institut des Sciences et Techniques (INSTech)	Bobo Dioulasso	12.58	Assez bonne
47	Institut Supérieur de Communication et Multimédia (ISCOM)	Ouagadougou	12.35	Assez bonne
48	Institut Anselme Titiana Sanou (IATS)	Bobo Dioulasso	12.03	Assez bonne
48 Ex	Institut Polytechnique privé Shalom (IP/SHALOM)	Ouagadougou	12.03	Assez bonne
50	Ecole Supérieure Internationale de Management (ESIM)	Ouagadougou	11.84	Moyenne
50 Ex	Institut Africain de Santé Publique (IASP)	Ouagadougou	11.84	Moyenne
52	Institut Millenium Finance (IMF)	Ouagadougou	11.62	Moyenne
53	Institut de Formation et de Recherche en Economie Appliquée Thiombiano (IFREAT)	Ouagadougou	11.48	Moyenne
54	Institut des Sciences pour l'Entreprise et la Gestion (ISEG/EFEC)	Ouagadougou	11.45	Moyenne
55	Institut de Technologie Moderne, du Développement et de Gestion (ITMDG)	Ouagadougou	11.07	Moyenne
56	School of Management (SOM)	Ouagadougou	10.77	Moyenne
57	Ecole d'Architecture et de Génie Civil de Ouagadougou (EAGCO)	Ouagadougou	10.55	Moyenne
58	Institut Supérieur la Plume (ISP)	Ouagadougou	10.32	Moyenne
59	Institut International BEN GOURION (IIBG)	Ouagadougou	9.97	Mauvaise
60	Institut Supérieur des Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales (ISLLSHS)	Ouagadougou	9.92	Mauvaise
61	Ecole Supérieure Privée en Direct (EDE)	Ouagadougou	9.87	Mauvaise
62	Institut International des Sciences et Technologies (IISTECH)	Ouagadougou	9.6	Mauvaise
63	Institut Supérieur Privé/La Termitière (ISP/La Termitière)	Ouagadougou	9.54	Mauvaise
64	Institut Supérieur des Etudes d'Ingénieurs et de Technologies (ISEIT)	Gaoua	9.46	Mauvaise
65	Institut Supérieur d'Application des Géosciences (ISAG)	Ouagadougou	9.32	Mauvaise
66	Classes Préparatoires d'Entrée dans des Grandes Ecoles, La Salle (CPGE La Salle)	Ouagadougou	9.3	Mauvaise



4

Ordre	Instituts	Villes	Moyenne	Qualité
67	Institut Supérieur d'Innovation en Gestion et Management (IS/IGEMA)	Ouagadougou	9.27	Mauvaise
68	Institut Al Fourquan pour l'éducation et les études islamiques (IAF)	Bobo Dioulasso	8.85	Mauvaise
69	Institut de Management et Training (IMAT)	Ouagadougou	8.37	Mauvaise
70	Institut Supérieur des Sciences et Techniques Agricoles (ISSTA)	Ouagadougou	8.1	Mauvaise
71	Institut des Sciences et de l'Ingénierie (ISI)	Fada N'Gourma	8.03	Mauvaise
72	Institut Supérieur AL-HOUDA (AL-HOUDA)	Ouagadougou	7.56	Mauvaise
73	Ecole supérieure de tourisme et de l'hôtellerie (ESTH)	Ouagadougou	7.47	Mauvaise
74	Institut Supérieur de Management et de Technologie (ISMT)	Ouagadougou	5.3	Très mauvaise
75	Institut Panafricain des Métiers d'Avenir (IPMA)	Ouagadougou	3.89	Très mauvaise
76	Institut Supérieur Afrique Talent (ISAT)	Ouagadougou	0	Très mauvaise
76 Ex	Ecole Supérieure des Sciences Sociales, Humaines et de Management (E3S.HM)	Ouagadougou	0	Très mauvaise
76 Ex	Institut Supérieur de Management et des Techniques Appliquées (ISMTA)	Dano	0	Très mauvaise
76 Ex	Ecole Supérieure de Génie des Infrastructures et de l'Hydraulique (ESGIH)	Ouagadougou	0	Très mauvaise
76 Ex	Institut de Management des Risques et de la Qualité (IMARQ)	Ouagadougou	0	Très mauvaise



21

Tableau 5: Liste des IPES non classées**A. Institutions nouvellement autorisées à ouvrir**

Nombre	NOM DE L'IPES	LOCALITE	OUVERTURE
1	Ecole Supérieure privée Polytechnique Gal-Yam (ESP Gal-Yam)	Ouagadougou	Non, faute d'effectifs
2	Institut Privé Supérieur de Santé Sainte Edwige (IPSS/SE)	Ouagadougou	Oui
3	Ecole Burkinabé des Affaires (EBA)	Ouagadougou	Oui
4	Institut Privé Africain Moderne (IPAM-Burkina)	Ouagadougou	Oui
5	Institut Supérieur Privé Wend-Penga (ISPWP)	Ouagadougou	En suspension
6	Institut privé Médical et Sciences Alliées (IMSA)	Ouagadougou	Oui
7	Building Capacity Institute (BCI)	Ouagadougou	Oui
8	Institut Supérieur AS-Salam (IAS)	Bobo Dioulasso	Octobre 2021
9	Université Notre Dame d'Afrique (UNDA)	Ouagadougou	Octobre 2021
10	Kosyam Jesuit University of Sciences (KoJUS)	Ouagadougou	Octobre 2021

B. Activités suspendues par le promoteur

Nombre	NOM DE L'IPES	LOCALITE
1	Institut Supérieur International de Banfora (ISIBA)	Banfora
2	Institut Supérieur de Management des Risques (ISMR)	Ouagadougou
3	École Privée d'Enseignement Supérieur Kolog-Koom (EPESK-K)	Kaya
4	Institut Science Campus (ISC)	Bobo Dioulasso
5	Institut Supérieur Privé des Sciences (ISPS)	Ouagadougou
6	Institut de Développement Equitable (IDE)	Ouagadougou
7	Institut Supérieur Monseigneur Dieudonné Yougbaré (ISMDY)	Koupéla

C. Redressement en cours suite aux suivis-contrôles antérieurs

Nombre	NOM DE L'IPES	LOCALITE
1	Université Logos Internationale (ULI) ex UCLO	Ouagadougou
2	Institut Privé de l'enseignement Supérieur de Koudougou (IPES/K)	Koudougou
3	École Supérieure Privée de Technologie de Koudougou (ESPT/K)	Koudougou

D. Changement de site sans autorisation

Nombre	NOM DE L'IPES	LOCALITE
1	Africa Private Institute of Science and Technology (APIST)	Ouagadougou
2	Business Intelligent Institut (B2I)	Ouagadougou
3	Hautes Études Technologiques et Commerciales (HETEC)	Ouagadougou
4	Institut Africain de Management de Bobo Dioulasso (IAM Bobo)	Bobo Dioulasso
5	Institut Supérieur de l'Eau, du Bâtiment et de l'Énergie (ISEBE Sarl)	Ouagadougou
6	Institut Supérieur Polytechnique et de Management (ISPM)	Ouagadougou
7	Université Évangélique du Koinonia (UEK)	Ouagadougou

E. Les clandestins

Nombre	NOM DE L'IPES	LOCALITE
1	Institut de Technologie Moderne, du Développement et de Gestion (ITMDG)	Ouahigouya
2	Institut des Sciences et de l'Ingénierie (ISI)	Ouahigouya
3	Business Intelligent Institute of Management (BIIM)	Ouahigouya

F. Non effectivité de l'ouverture depuis 2 ans

Nombre	NOM DE L'IPES	LOCALITE
--------	---------------	----------



1	École Supérieure de Sciences Économiques, Commerciales et Techniques (ESSECT)	Ouagadougou
2	Institut Supérieur Polytechnique Privé International Obiang N'Guéma M'basogo du Burkina (ISPPI-ONM)	Ouagadougou
3	Institut Barkey International (IBI)	Ouagadougou
4	Universal Institute Mining Management (UI2M)	Ouagadougou
5	Université Tunisienne Internationale au Burkina Faso (UTI-BF)	Ouagadougou

G. Fermés

Nombre	NOM DE L'IPES	LOCALITE
1	Cercle d'Etudes et de Renforcement des Connaissances (CERCO)	Ouagadougou
2	Institut Supérieur de Management, d'Innovation et de Communication (ISMIC)	Ouagadougou
3	Centre Africain de Recherche Scientifique et de Formation (CRES)	Ouagadougou
4	Institut Supérieur de Management et d'Entreprise (ISME)	Ouagadougou
5	Institut Supérieur Africain des Techniques de Gestion (ISATEG)	Ouagadougou
6	Institut des Hautes Études Cheick Modibo Diarra (IHE-CMD)	Bobo Dioulasso
7	Université Internationale (UI)	Ouagadougou

